



FEUILLE DE POINTAGE
CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERNATIONAL

Les feuilles complétées sont à retourner avec le cachet du club visité dans les 30 jours suivant le rassemblement et avant le 27 octobre 2026.

Par mail à : **tourismeffm@gmail.com**

ou par courrier à : **Jean-Christophe Régal**
6b rue ex RN 22
17540 Nuaillé d'Aunis

N° du Rassemblement : Pays :

Nom du rassemblement :

Pilote :

Nom : N° de licence :

Club :

Passager :

Nom : N° de licence :

Club :

Cachet du club visité

Seules les participations aux rassemblements inscrits au calendrier du Championnat de France International de Tourisme peuvent être validées.

Les participations aux Motocamp et Rallye FIM ne sont validées que pour les participants licenciés et participant pour le compte de la FFM.

Toute falsification des feuilles de pointage entrainera l'exclusion du participant du championnat.



FEUILLE DE POINTAGE
CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERNATIONAL

Les feuilles complétées sont à retourner avec le cachet du club visité dans les 30 jours suivant le rassemblement et avant le 27 octobre 2026.

Par mail à : **tourismeffm@gmail.com**

ou par courrier à : **Jean-Christophe Régal**
6b rue ex RN 22
17540 Nuaillé d'Aunis

N° du Rassemblement : Pays :

Nom du rassemblement :

Pilote :

Nom : N° de licence :

Club :

Passager :

Nom : N° de licence :

Club :

Cachet du club visité

Seules les participations aux rassemblements inscrits au calendrier du Championnat de France International de Tourisme peuvent être validées.

Les participations aux Motocamp et Rallye FIM ne sont validées que pour les participants licenciés et participant pour le compte de la FFM.

Toute falsification des feuilles de pointage entrainera l'exclusion du participant du championnat.